

Réunion du 10 décembre 2018

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
de la COMMUNAUTE de COMMUNES de LACQ-ORTHEZ**

Nombre de conseillers en exercice : 96
Nombre de présents : 79
Nombre de votants : 86

L'an deux mille dix-huit, le dix décembre à dix-huit heures, le conseil de la communauté de communes de Lacq-Orthez, légalement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire au siège de la communauté à Mourenx sous la présidence de M. Jacques CASSIAU-HAURIE.

ETAIENT PRESENTS : Mmes et MM Guy LAFFITTE, André CASSOU, Alain PEDEGERT, Madeleine BROLESE, Philippe GARCIA, Alice BENAVENTE, Jean-Marie BERGERET-TERCQ, Lucien PRAT, Guy PEMARTIN, Bénédicte ALCETEGARAY, David CRABOS, Michel LAURIO, Jacques CASSIAU-HAURIE, Patrick TASSERIE, Jean-Bernard PRAT, Maryse PAYBOU, Jean-Marie PINON, Henri POUSTIS, Nadia GRAMMONTIN, Michel DARETTE, Hervé LAFITTE, Michel BARBE, Patrick GALOPIN, Louis COSTEDOAT, Daniel BOULIN, Jean-Jacques TEIXEIRA, Paul MONTAUT, Jean-Pierre DUBREUIL, Gérard PALOUMET, Aline LANGLES, Francis LARROQUE, Albert LASSERRE-BISCONTE, Georges TROUILHET, Régis CASSAROUME, Delia MATA-CIAMPOLI, Pierre MUCHADA, Jean-Luc NOURY, Valérie PEYROUS, Yves SALANAVE-PEHE, Michel CAMDESSUS, Gilbert AURRIAC, Bruno CIOSSE, Patrice LAURENT, François MATEOS, Sylvie MOUSQUES dit CABANOT, Jean-Luc MARTIN, Joëlle BAYLE-LASSERRE, Jean-Pierre BOUNINE, Luis Miguel CONEJERO, Yves DARRIGRAND, Marc DESPLAT, Pierrette DOMBLIDES, Jean-Louis GROUSSET, Geneviève GUICHEMERRE, Emmanuel HANON, Christine LABORDE, Jacques LABORDE, Jeanne LAMAZERE, Céline LEMBEZAT, Marie-Hélène MAREST, Madeleine PICHAREAU, Jean-Jacques SENSEBE, Jérôme TOULOUSE, Hélène MARTEUILH, Thierry LAFFITTE, Daniel BIROU, Michel LABOURDETTE, Marie-Thérèse LAVIELLE, Jean LABASTE, Pierre LAFARGUE, Franck VIREBAYRE-GASTON, Raymond INCHASSENDAGUE, Francis GRINET, Alain BOUCHECAREILH, Jean-Claude MORERE, Gérard DUCOS, Christian LÉCHIT, Francis LAYUS et Philippe ARRIAU

formant la majorité des membres en exercice.

ETAIENT EXCUSES OU ABSENTS : Mmes et MM. Jean-Pierre CAZALERE, Frédéric LAVIELLE, Axelle MARCHET, Mathias DUCAMIN, Dominique TOUYA, Jean-Simon LEBLANC, Michel JESER (pouvoir à M. Jean-Jacques TEIXEIRA), Didier REY (pouvoir à M. Jacques CASSIAU-HAURIE), Véronique REMY (pouvoir à Mme Valérie PEYROUS), Anthony BERBEL, Encarnacion CANTON (pouvoir à M. Bruno CIOSSE), Corinne CARRIAT (pouvoir à M. Patrice LAURENT), Jeanne LUGA, Olivier MOUNOLOU, Louis-Philippe DUPOUY (pouvoir à M. Jean-Jacques SENSEBE), David HABIB (pouvoir à M. Georges TROUILHET), Maïthé MIRASSOU.

SECRETAIRES DE SEANCE : Mmes Bénédicte ALCETEGARAY, Nadia GRAMMONTIN.

RAPPORT N° 27 : EVOLUTION DU TABLEAU DES EFFECTIFS

Rapporteur : M. Michel LABOURDETTE

Ce tableau est établi en fonction de la réglementation en vigueur en 2019. Les modifications apportées au tableau des effectifs sont les suivantes :

Protocole relatif aux Parcours Professionnels, Carrières et Rémunération (PPCR)

Conformément au décret n°2017-901 et n°2017-902 du 9 mai 2017 les cadres d'emplois des assistants socio-éducatifs et éducateurs de jeunes enfants, actuellement catégorie B, intégreront le 1^{er} février 2018 la catégorie A.

Les assistants socio-éducatifs principaux deviennent des assistant socio-éducatifs de 1^{ère} classe. Le grade d'assistant socio-éducatif de classe exceptionnelle est créé.

Les éducateurs de jeunes enfants deviennent des éducateurs de jeunes enfants de 2nd classe et les éducateurs de jeunes enfants principaux deviennent des éducateurs principaux de 1^{ère} classe. Le grade d'éducateur de jeunes enfants de classe exceptionnelle est créé.

Après avancement de grade

Filière administrative

néant

Filière technique

- Transformation d'un poste d'ingénieur principal en ingénieur hors classe,
- Transformation d'un poste d'ingénieur en ingénieur principal,
- Suppression de deux postes de techniciens principaux de 1^{ère} classe,
- Création d'un poste de technicien territorial,
- Transformation d'un poste de technicien en technicien principal de 2^{ème} classe,
- Transformation de quatre postes d'agents de maîtrise en poste d'agents de maîtrise principaux,
- Transformation de trois postes d'adjoints techniques principaux de 2^{ème} classe en poste d'adjoints techniques principaux de 1^{ère} classe,
- Transformation de huit postes d'adjoints techniques en postes d'adjoints techniques principaux de 2^{ème} classe.

Filière animation

- Transformation de 5 postes d'adjoints territoriaux d'animation en poste d'adjoints d'animation principaux de 2^{ème} classe.

Filière culturelle

- Transformation d'un adjoint du patrimoine en un poste d'adjoint du patrimoine principal de 2^{ème} classe.

Filière médico-sociale

- Transformation de deux postes d'auxiliaires de puériculture principal de 2^{ème} classe en postes d'auxiliaires de puériculture principaux de 1^{ère} classe

Départ

- Suppression d'un poste d'attaché principal,
- Suppression d'un poste de rédacteur principal de 1^{ère} classe,
- Suppression d'un poste d'adjoint administratif territorial,
- Suppression d'un poste d'adjoint technique principal de 2^{ème} classe TNC 26h,
- Suppression d'un poste d'agent de maîtrise.

Modification temps de travail

- Transformation d'un poste d'adjoint technique principal de 2^{ème} classe TNC 3h en poste d'adjoint technique principal de 2^{ème} classe TNC 4 h

Détachement

- Création d'un poste d'adjoint administratif principal de 2^{ème} classe.

Réussite aux concours

- Transformation d'un poste de rédacteur en rédacteur principal de 2^{ème} classe suite à réussite concours,
- Transformation d'un poste d'assistant de conservation du patrimoine en poste de rédacteur.

Réorganisation

- Création d'un poste d'attaché territorial.

La régularisation interviendra lors du prochain comité technique, lorsque les résultats de la commission administrative paritaire auront été publiés. Les postes relatifs à la promotion interne 2019 seront créés ultérieurement.

Eu égard aux développements précédents, le conseil communautaire, après en avoir délibéré et à l'unanimité de ses membres, décide :

- **de modifier** le tableau des effectifs comme suit :

1°) Filière administrative

- Administrateur.....	1
- Directeur	2
- Attaché principal	5
- Attaché.....	12
- Rédacteur Principal de 1ère classe	5
- Rédacteur Principal de 2ème classe.....	3
- Rédacteur	6
- Adjoint administratif principal 1ère classe	6
- Adjoint administratif principal 2ème classe.....	22
- Adjoint administratif territorial.....	7

2°) Filière technique

- Ingénieur en chef.....	2
- Ingénieur Hors classe	1
- Ingénieur principal	1
- Ingénieur	6
- Technicien principal 1ère classe	10
- Technicien Principal 2ème classe.....	8
- Technicien.....	5
- Agent de maîtrise principal.....	22
- Agent de maîtrise	13
- Adjoint technique principal de 1ère classe	62
- Adjoint technique principal de 1ère classe TNC 20 h/s	1
- Adjoint technique principal de 2ème classe	64
- Adjoint technique principal de 2ème classe TNC 30 h/s.....	2
- Adjoint technique principal de 2ème classe TNC 25 h/s.....	1
- Adjoint technique principal de 2ème classe TNC 4 h/s.....	1
- Adjoint technique territorial.....	54
- Adjoint technique territorial à TNC 30 h/s	1
- Adjoint technique territorial à TNC 24,5h/s.....	1
- Adjoint technique territorial à TNC 26 h/s	1

3°) Filière animation

- animateur.....	2
- Adjoint d'animation principal de 1ère classe	1
- Adjoint d'animation principal de 2ème classe.....	14
- Adjoint territorial d'animation	3

4°) Filière culturelle

- Bibliothécaire principal.....	1
- Attaché de conservation du patrimoine	1
- Assistant de conservation du patrimoine et des bibliothèques principal de 1ère classe	2
- Assistant de conservation du patrimoine et des bibliothèques	2
- Adjoint du patrimoine principal de 2ème classe.....	4
- Adjoint territorial du patrimoine	3

5°) Filière sanitaire et sociale

Emplois sociaux

- Conseiller socio-éducatif 1
- Assistant socio-éducatif principal 1
PPCR 1^{er} février 2019 : assistant socio-éducatif de 1^{ère} classe

Emplois médico-sociaux

- Infirmier en soins généraux de classe normale
TNC 12h/ s 1
- Puéricultrice hors classe 1
- Puéricultrice de classe normale 1
- Psychologue de classe normale TNC 22h/mois..... 1
- Psychologue de classe normale TNC 24h/mois..... 1
- Educateur principal de jeunes enfants 7
PPCR le 1^{er} février 2019 : éducateur de jeunes enfants principal de 1^{ère} classe
- Educateur de jeunes enfants 1
PPCR le 1^{er} février 2019 : éducateur de jeunes enfants principal de 2nd classe
- Auxiliaire de puériculture principal 1^{ère} classe 14
- Auxiliaire de puériculture principal 2^{ème} classe..... 10
- Auxiliaire de puériculture principal 2^{ème} classe TNC 21h/s 1

6°) Détachement sur emploi fonctionnel

- Directeur général des services 1
- Directeur général adjoint des services..... 4

7°) Emploi non cité

- Collaborateur de cabinet..... 1

Ainsi fait et délibéré à la date sus-indiquée,
Pour extrait certifié conforme,
Le Président,



Jacques CASSIAU-HAURIE



Acte certifié exécutoire

- Par publication ou notification le 14/12/2018
- Par transmission au Contrôle de Légalité le 14/12/2018